



## Les négociations américano-soviétiques sur le contrôle des armes nucléaires

*Déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la Chambre des communes, le 23 janvier 1986, concernant « Les négociations États-Unis-URSS sur le contrôle des armes nucléaires ».*

« Pour les Canadiens, il n'y a pas de devoir plus impérieux que de contribuer positivement à l'instauration de la paix entre les nations. Dans un monde menacé par la prolifération des armements, notre pays a délibérément choisi, il y a des décennies, de ne pas se doter d'armes nucléaires. Nous en avons la capacité. Nous avons fait ce choix non comme un simple geste, mais pour apporter une contribution concrète au contrôle des armements. Voilà un aspect de la nature du Canada.

L'un des premiers actes de ce gouvernement a été de reconstituer le Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements. À sa réunion du 31 octobre avec le Groupe, le Premier ministre fixait six objectifs en matière de contrôle des armements et de désarmement :

- 1) la négociation de réductions radicales des forces nucléaires et le renforcement de la stabilité stratégique;
- 2) le maintien et le renforcement du régime de non-prolifération nucléaire;
- 3) la négociation d'une interdiction globale des armes chimiques;
- 4) l'appui d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires;
- 5) la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique; et
- 6) l'instauration de la confiance nécessaire pour faciliter la réduction des effectifs militaires en Europe et ailleurs.

Il y a un an, dans une déclaration au Parlement, j'exprimais la satisfaction du gouvernement de voir que les États-Unis et l'Union soviétique avaient convenu de reprendre les négociations à Genève. La décision de se rencontrer à nouveau et d'élargir l'ordre du jour pour y englober la prévention d'une course aux armements dans l'espace et sa cessation sur terre

constituait un acte de confiance et de responsabilité politique. Ces négociations sont maintenant en cours depuis neuf mois.

Comme je le mentionnais l'an dernier, il faudrait se garder de croire que l'itinéraire dressé à Genève sera facile. Il sera long et ardu. Nous sommes encouragés par les signes de progrès, notamment le dépôt à l'automne dernier de propositions américaines et soviétiques détaillées qui contenaient d'importants éléments communs, à savoir une réduction de 50 pour 100 des arsenaux nucléaires, l'imposition de limites pour les ogives et leurs vecteurs, et de sous-limites pour les ogives de missiles balistiques intercontinentaux. Nous espérons que les négociateurs chevronnés des deux parties pourront, en cette Année internationale de la paix, développer sensiblement cette base d'entente. Un accord sur une formule équitable de réduction radicale des forces nucléaires et sur la relation qui doit exister entre les stratégies et les systèmes offensifs et défensifs restera le principal défi.

Nous nous réjouissons de la proposition englobante formulée la semaine dernière par le secrétaire général Gorbatchev, et de sa réaffirmation de l'engagement de l'Union soviétique envers le désarmement nucléaire. C'est la dernière d'une longue série de propositions des deux superpuissances sur des moyens de réaliser un désarmement complet et général. Les armes classiques — où l'Union soviétique a une supériorité écrasante — devront également trouver leur place dans ce contexte. L'Union soviétique a la possibilité de corriger ce déséquilibre dans la réponse qu'elle donnera à la proposition occidentale présentée à Vienne, le mois dernier, dans le cadre des pourparlers sur des réductions mutuelles et équilibrées des forces.

L'Union soviétique ne traite pas de la question des missiles déployés en Asie. Mais nous tirons satisfaction du fait que M. Gorbatchev semble se rapprocher de l'option zéro-zéro proposée par le président Reagan en 1981 pour l'élimination des missiles de portée intermédiaire en Europe. La reconnaissance explicite, par les Soviétiques, de l'importance de la vérification dans la négociation d'un contrôle des armements est réconfortante, tout

comme l'apparent rapprochement des traditionnelles positions occidentales sur la nécessité d'une inspection sur place. Il reste à déterminer la nature exacte de ce que les Soviétiques acceptent à ce chapitre. Et nous jugeons potentiellement constructives les mentions faites de questions soumises à d'autres instances de contrôle des armements.

Il est évidemment trop tôt pour offrir plus que cette évaluation provisoire. Les propositions renferment certains nouveaux éléments intrigants de même que de vieilles positions et certains préalables inquiétants qui pourraient nuire à la négociation. Elles méritent manifestement qu'on les étudie très sérieusement, mais elles comportent également nombre d'aspects qui devront être clarifiés pendant les négociations en cours. Le véritable test de l'engagement de l'Union soviétique envers des réductions radicales et vérifiables des armements viendra lorsqu'elle passera de la publicité de la diplomatie publique à la confidentialité de la salle de négociation.

Le Sommet de Genève et la décision de régulariser ce contact de haut niveau améliorent les possibilités de progrès en matière de contrôle des armements. En plus de rassembler les dirigeants, ces rencontres périodiques permettent d'évaluer chaque année les progrès sur le plan du contrôle des armements et encouragent les dirigeants à régler des questions que ne peuvent régler leurs négociateurs.

Par le biais des voies qui nous sont ouvertes, le Canada encouragera activement la conduite de négociations sérieuses et positives. La Chambre devrait noter à quel degré extraordinaire les États-Unis ont informé et consulté leurs alliés depuis la reprise du processus de Genève. Les rencontres et conversations entre le Premier ministre et le président Reagan ont permis au Canada d'influencer les positions de l'Administration sur le contrôle des armements.

En décembre dernier, à Bruxelles, j'ai convoqué une rencontre spéciale avec les ambassadeurs du Canada pour le contrôle des armements afin d'identifier des domaines spécifiques où le Canada pourrait contribuer à l'obtention de résultats concrets. L'un de ces moyens consiste à réclamer, au sein de l'OTAN, des consultations plus fréquentes et focalisées sur la situation des diverses négociations sur le contrôle des armements ainsi que sur leurs incidences pour les politiques de l'Alliance.